

## **Rapport d'activités 2010**

### **7. Acquisition de l'année**

#### **a. Films :**

Durant l'année 2010, le patrimoine filmique national de la Cinémathèque Marocaine a été enrichi par l'acquisition des droits d'exploitation culturelle de nouveaux films de long et court métrage marocains.

Par ailleurs, la Cinémathèque bénéficie également des droits culturels des films réalisés en coproduction entre le Centre Cinématographique Marocain et plusieurs producteurs maghrébins et africains.

#### **b. Bibliothèque :**

La bibliothèque dispose de plus de 1000 ouvrages en arabe et en français et quelques uns en anglais. Elle compte également des périodiques essentiellement des revues françaises de cinéma.

Pour l'année 2010, la Cinémathèque a acquis plusieurs ouvrages de critiques marocains ainsi que des revues et périodiques spécialisées dans le cinéma.

### **8. Progrès et problèmes dans le domaine de la préservation :**

Les copies des films positives sont conservées dans un dépôt où sont respectées les normes de conservation (température et hygrométrie).

Quant aux négatifs ils sont conservés dans un dépôt destiné à cette fin et relevant du Centre Cinématographique Marocain (C.C.M.)

### **9. Catalogue, documentation et recherche :**

La cinémathèque met à la disposition des étudiants et des chercheurs ses propres documents ainsi que ceux édités par le C.C.M

#### **10. Programmation de films, expositions et publications :**

Durant l'année 2006, la programmation des films en 35 m/m a été suspendue pour des raisons techniques nécessitant une mise à niveau du son. Par contre, la Cinémathèque a maintenu les projections vidéo pour les chercheurs et les universitaires.

Par ailleurs, la Cinémathèque a participé avec des films en 35m/m longs et courts métrages à plusieurs manifestations cinématographiques au Maroc.

#### **11. Budget, relations avec les autorités gouvernementales :**

Depuis 2004, la Cinémathèque Marocaine a intégré pleinement les structures de gestion du C.C.M, tout particulièrement au niveau du budget, en vue de soutenir ses activités et de la doter de moyens capables d'élargir son champ d'action.

#### **12. Relations Internationales :**

La Cinémathèque entretient des relations avec la FIAF et ses membres, comme elle entretient des relations de coopération avec des organismes publics et privés en vue d'échanges d'informations et de services.

#### **7. Conclusion :**

Pour permettre à la Cinémathèque Marocaine de jouer pleinement son rôle, notamment promouvoir la diffusion de la culture par le film, le Centre Cinématographique Marocain a décidé de consacrer une étude à la Cinémathèque, en vue d'une restructuration de cette institution.